



## ÉDITO

Le temps du monde fini commence... Cette phrase de Paul Valéry écrite il y a 80 ans n'a jamais été aussi vraie.

Il aura en effet suffi d'un virus venu de Chine, qui s'est propagé à une vitesse que la plupart des scientifiques eux-mêmes n'avaient pas prévue, pour que s'effondrent les uns après les autres les totems de l'ultralibéralisme défendus jusqu'à présent par nombre d'hommes politiques et la presse bien-pensante comme étant l'horizon indépassable de nos démocraties européennes !

Exit donc les fameux 3 % de Maastricht qui étaient pourtant l'alpha et l'oméga de cette politique européenne et qui ont fait souffrir bien des peuples y compris le nôtre !

Exit aussi la mondialisation à outrance dont on voit maintenant clairement qu'elle a abouti à une dépendance de notre pays, mais aussi de l'Europe par rapport en particulier à la Chine. L'heure est maintenant à la souveraineté sanitaire !

Et pourtant, on se souvient que c'est la Cour des Comptes qui avait critiqué la gestion de la France lors de la précédente crise du H1N1 et c'est sur la base de ses injonctions que notre pays s'est volontairement désarmé comme le montre sa gestion des stocks de masques. La Cour des Comptes, cette fameuse Cour qui poursuit régulièrement de sa vindicte les services publics et les acquis sociaux de leurs salariés y compris des gaziers et électriciens, où est-elle aujourd'hui ? Pourquoi ne l'entendons-nous plus ?

Exit enfin la primauté donnée aux actionnaires. Faut-il en effet que la situation soit grave pour que le Ministre de l'Économie, le très libéral Bruno LEMAIRE, appelle à la « modération » du versement des dividendes et qu'il ordonne que dans toutes les entreprises où l'État a une participation même minoritaire le non-versement de dividendes. Cela s'est appliqué dans notre secteur à EDF bien entendu, mais aussi à Engie, même si l'État n'y détient que 20 % du capital.



Bien sûr, personne n'est naïf. Tous ces dirigeants n'ont pas renoncé subitement à leurs orientations et ils reviendront le plus rapidement possible à leur politique habituelle, c'est évident.

Je suis néanmoins convaincu que cette pandémie d'une ampleur inédite et qui voit la moitié de la population mondiale être confinée aura des conséquences sur la société dans son ensemble et en particulier sur la place du service public.

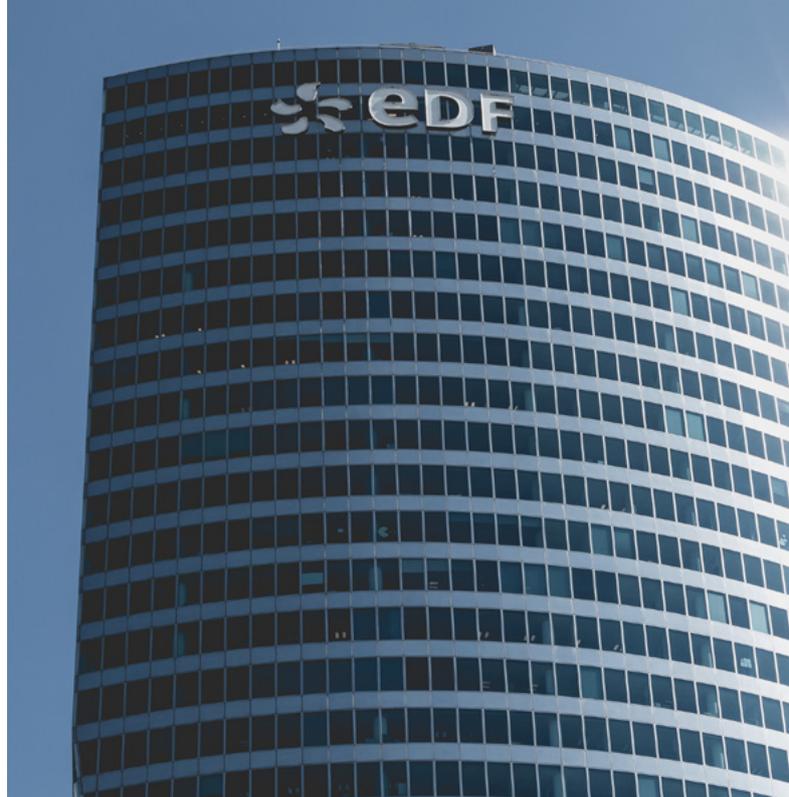
Le service hospitalier bien entendu qui a été particulièrement malmené ces dernières années avec des suppressions massives de lits et de moyens humains, mais plus largement sur les services publics en général au premier rang desquels l'électricité bien sûr. Car sans électricité, il n'y a pas de société moderne ! C'est pourquoi, plus que jamais, le Gouvernement doit abandonner le projet Hercule, qui est un démantèlement d'EDF rejeté par les personnels !

Il faudra aussi, de mon point de vue, réinterroger la politique énergétique issue de la PPE (Programmation Pluriannuelle des Énergies), qui va être rendue publique prochainement et que j'ai pour ma part

régulièrement critiquée. La gestion de la crise puis la relance de notre économie vont nécessiter, en effet, des moyens financiers importants. Dans ce cadre, il n'est certainement pas opportun de continuer à subventionner des énergies intermittentes très coûteuses et qui n'ont aucun effet sur les émissions de CO<sub>2</sub>, car notre mix électrique est déjà à 90 % décarboné.

Cher(e)s collègues, vous trouverez dans les développements suivants des éléments permettant de faire un point sur l'actualité de l'entreprise et sur celle industrielle de notre secteur, sachant que les informations sur les aspects sociaux (organisation du travail et conditions de travail, que ce soit pour ceux qui sont sur les sites notamment de production et pour ceux qui sont en télétravail), qui sont évidemment l'élément essentiel en cette période difficile, vous sont régulièrement données par les syndicats FO de vos unités.

Bonne lecture.  
Jacky CHORIN  
Administrateur FO



## L'ÉLECTRICITÉ, UN BIEN VITAL

**LE GROUPE EDF ET SES SALARIÉS, UN GROUPE ESSENTIEL À LA NATION !  
IL FAUT QUE LE GOUVERNEMENT EN TIRE MAINTENANT LES CONSÉQUENCES  
EN ABANDONNANT LE PROJET HERCULE ET LA RÉFORME DES RETRAITES !**

Les périodes de crise sont toujours celles où beaucoup « redécouvrent » les fondamentaux à commencer par nos gouvernants.

Mais il est totalement inédit de voir notre Ministre de tutelle, en l'espèce, Élisabeth BORNE, Ministre de l'Énergie, écrire une lettre ouverte aux « agents et salariés de l'énergie, des transports, de l'eau et des déchets » (Lettre du 19 mars publiée sur le site du Ministère) suivie d'un message spécifiquement adressé aux salariés d'EDF et mis en ligne sur VEOL quelques jours plus tard.

Extraits :

*« Je souhaite m'adresser aujourd'hui plus spécifiquement à vous, agents d'EDF. Je veux vous dire que, depuis le début de cette crise, nous savons pouvoir compter sur les membres de cette grande maison. Je sais combien vous êtes collectivement préparés pour faire face à toutes les situations y compris les plus exceptionnelles, je connais votre professionnalisme, votre savoir-faire et, par-dessus tout, votre sens du service public. Alors que la France, à l'image du reste du monde, est frappée de plein fouet par une crise hors-norme, vous avez répondu présent et je vous en remercie ».*

Alors, oui, Madame la Ministre, le groupe EDF et ses salariés apportent à la Nation une contribution décisive en assurant la continuité du service

public de production, transport, distribution et fourniture d'électricité, mais aussi de services énergétiques (groupe Dalkia) ou d'éclairage public (Citelum) !

Alors, oui, Madame la Ministre, le groupe EDF est un atout majeur pour notre pays et le service public, cette valeur qui soude les salariés du groupe et que le Gouvernement auquel vous appartenez met régulièrement à mal !

**C'est pourquoi je le redis solennellement : ce groupe EDF, notre groupe EDF, doit être préservé. Ce qui passe par l'abandon du projet Hercule et le renforcement du service public !**

De même, il ne suffit pas, Madame la Ministre, de faire une Lettre Ouverte ou d'adresser un message aux agents pour leur exprimer votre gratitude.

Il faudra rapidement passer aux actes et renoncer aussi à cette réforme de notre régime de retraite, partie essentielle de notre contrat de travail !

Car sinon, ce ne seront que des paroles vides de sens... et les personnels sauront s'en souvenir et la réaction d'autant plus vive !

## SITUATION ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIELLE D'EDF QUELQUES ÉLÉMENTS

Dès le 23 mars, EDF a communiqué sur plusieurs éléments de sa situation suite au Covid-19.

En premier lieu, EDF a précisé disposer « d'une position de liquidité (trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs liquides) de 22,8 milliards d'euros et de lignes de crédits bancaires non tirées de 10,3 milliards d'euros ». Cela permet incontestablement de voir venir...

En second lieu, la crise économique liée à la pandémie a des incidences de nature diverses.

EDF s'inscrit d'abord, et c'est bien normal, dans les différentes décisions gouvernementales : que ce soit pour les particuliers avec la prolongation de la trêve hivernale du 31 mars au 31 mai 2020, ou pour les clients professionnels éligibles au Fonds de Solidarité qui le demandent, c'est-à-dire les TPE, avec le report des factures exigibles entre le 12 mars et la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Plus largement, EDF s'inscrit aussi dans la demande du Gouvernement d'accélérer le paiement des factures par rapport au délai contractuel de 60 jours pour les PME et les TPE. Cette accélération concerne 20 000 factures pour un montant de l'ordre de 190 millions d'euros (Communiqué de Presse d'EDF du 02 avril).

Au-delà de ces éléments, la crise économique a des conséquences sur la demande d'électricité. Le chiffre annoncé par la CRE est une baisse de 15 %, qui concerne essentiellement les professionnels. Dans son CP, EDF estime que cela « devrait avoir un impact financier relativement limité sur les activités de fourniture et de distribution ».

Mais la crise économique a surtout des conséquences sur la production nucléaire, pour laquelle la situation est plus incertaine. EDF annonce, en effet, que « la suspension d'opérations de maintenance des installations de production dues au confinement impose une remise à plat du programme d'arrêts de tranche ». Le CP précise que « l'hypothèse de production nucléaire pour 2020 (375-390 Twh) est en cours de réexamen et sera ajustée à la baisse ».

Le CP ajoute que le « réaménagement en cours du planning des arrêts de tranche, qui vise à assurer la disponibilité maximale pour la période hivernale 2020-2021 pourrait avoir un effet défavorable sur la production 2021 ».

**Cette situation qui pourrait être tendue notamment pour le passage de l'hiver démontre l'absurdité de la fermeture de la première tranche de Fessenheim et la nécessité de ne pas fermer la seconde tranche ni aucune centrale au charbon.**

Enfin, s'agissant encore des impacts pour 2021, le CP indique que « la forte baisse des prix de l'électricité sur les marchés de gros est susceptible d'avoir un impact significatif en fin d'année sur le ratio d'endettement ».

Sur cette question de la baisse des prix de marché de gros, les fournisseurs alternatifs n'ont pas tardé à se manifester de la manière la plus scandaleuse qu'il soit en demandant à renoncer à l'ARENH à laquelle ils avaient massivement souscrit !

### FOURNISSEURS ALTERNATIFS : TOUJOURS PLUS !



Chacun se souvient combien les fournisseurs alternatifs, Total en premier lieu, ont été agressifs en 2019 pour demander et obtenir du Gouvernement le relèvement du niveau de l'ARENH, passé ainsi de 100 à 150 Twh avec la loi Énergie Climat. À l'époque, les prix de marché excédaient le prix de l'ARENH resté inchangé à 42 euros depuis 2012.

Avec la crise sanitaire, les prix de gros se sont effondrés se stabilisant autour de 20 euros. Et là, les mêmes fournisseurs alternatifs qui avaient acheté pour leurs clients de l'électricité à un prix convenu à l'avance, veulent maintenant invoquer à l'encontre d'EDF, une prétendue force majeure et ne plus respecter leurs engagements.

La manœuvre est grossière et est indigne de leurs auteurs. Quand les prix de marché dépassent le prix de l'ARENH, les alternatifs se fournissent à bon prix et EDF perd ainsi du chiffre d'affaires. Mais quand les prix de marché sont en dessous de l'ARENH, il faudrait qu'EDF renonce aux contrats passés avec lui par les alternatifs !

C'est quoi cette concurrence où EDF et donc le service public perdrait à tous les coups !

**Je soutiens donc totalement la position d'EDF qui refuse les demandes des alternatifs au nom d'une prétendue force majeure.**

Dans une délibération du 26 mars, la CRE a rejeté également la suspension des contrats ARENH au motif notamment qu'elle « créerait un effet d'aubaine pour les fournisseurs au détriment d'EDF qui irait à l'encontre des principes de fonctionnement du dispositif qui reposent sur un engagement ferme des parties sur une période d'un an ».

Pourtant, les alternatifs et en premier lieu l'ANODE, leur association professionnelle dont le chef de file est Total Direct Énergie ont décidé de contester cette délibération de la CRE devant le Conseil d'Etat en référé-suspension.

Mais quelque soit le résultat de ce recours qui portera d'abord sur les pouvoirs de la CRE, il faut s'attendre à un contentieux long sur ce sujet. Cela démontre en tout cas une nouvelle fois que l'ARENH est un mécanisme qu'il faut d'urgence supprimer. Et surtout, que l'appétit des alternatifs et en premier lieu du géant Total est sans limites et qu'ils n'ont d'autre boussole que leur volonté de casser notre service public et de maximiser leur profit. C'est là un vrai scandale !

## PAS DE SOLDE DE DIVIDENDES POUR 2019

**Sur cette question des dividendes, je suis intervenu depuis plusieurs années pour qu'aucun versement de dividendes ne soit voté au CA, considérant la masse d'investissements que l'entreprise doit financer.**

Ces dernières années, EDF avait régulièrement permis à ses actionnaires de prendre ces dividendes en actions, ce qui évitait une sortie en cash puisque l'État, actionnaire à 85 % avait opté pour cette modalité. Il reste que, même s'ils sont versés en actions, ce sont toujours des dividendes...

La décision du CA d'EDF du 02 avril de ne pas demander le versement du solde de dividendes par rapport à l'acompte qui a été versé en décembre, et ceci contrairement à ce qui avait été annoncé publiquement, va donc dans le bon sens. Elle a d'ailleurs été votée à l'unanimité.

**Personne n'aurait compris que, dans cette période difficile, des dividendes soient en effet versés.**

Je tiens néanmoins à faire remarquer que si l'État n'avait pas imposé aux entreprises dont il est actionnaire même minoritaire le versement d'un acompte, versement auquel je me suis constamment opposé, les sommes restant pour le développement de l'entreprise auraient été sensiblement plus importantes.

